







### Un petit guide pour quoi?

Randonnée hivernale, descente en rappel, descente d'un fleuve en canoë... beaucoup d'activités valent la peine d'être vécues dans une vie de scout! En tant que routier, c'est à toi que revient la tâche de bien planifier l'activité afin d'assurer la sécurité du clan.

Ce guide fait le point sur les activités en montagne, sur l'eau et en hiver que nous t'encourageons à organiser avec les routiers. Il y a parfois des conditions à remplir, mais il est tout aussi important de se poser les bonnes questions. Des références et des outils peuvent t'aider dans la préparation.

Nous te souhaitons bien du plaisir à organiser et vivre ces activités. Et n'oublie pas, il y a toujours quelqu'un qui est là si t'as besoin d'aide!



#### Table des matières

lxcursions et treks a pieds		
Excursions à velo	7	
Pont de cordes, tyrolienne	8	
Slackline	9	
Spéléalogie	10	
Escalade/grimpe	11	
Descente en rappel	12	
Constructions de pionnier	13	
Via ferrata	14	
Activités en eau surveillée	15	
Hygiène, baignade et jeux en eau non surveillée	16	
Activités sur bateaux ouverts ou radeaux en eau non surveillée	17	
Trekking, natation et surt en rivière	18	
Excursions à pied dans la neige	19	
Excursions en raquettes dans la neige	20	
Nuit sous igloo, tente ou bivouacs dans la neige	21	
Intégrer ces activités dans un programme	22-2	



## Excursions et treks à pieds

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

ntorisé.

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Les excursions cotées T3 et plus sont exigeantes; est-ce que tous les routiers ont l'expérience suffisante? Un module de sécurité montagne est recommandé pour ces randonnées.
- Si je ne fais pas de reconnaissance, est-ce que je sais évaluer mon excursion sur le moment (3x3)?
  - Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.



## Excursions à velo

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité

⋠ Autorisé (seule restriction : règles de la circulation).

- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Quel est le niveau de vélo de mes participants? Est-ce qu'ils ont un matériel adapté (casque, vélo en bon état, etc.)?
- Quelle classe de route va-t-on emprunter? Et quels types de vélos ont mes participants (VTT, vélo de route)? La vitesse et la difficulté de l'excursion peuvent en être influencées.
  - Est-ce que les itinéraires prévus comportent des pistes cyclables ? Sinon, quelle est l'intensité de la circulation ?
- Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche adapté et du tracé (carte 1 :25'000 ou 1 :50'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.







## Pont de cordes, tyrolienne

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

Une autorisation du Service des Espaces Vert (SEVE) est nécessaire pour toute activité visible et de RP en ville de Genève. Pour les autres communes, cantons, pays, il faut se renseigner.

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Est-ce que quelqu'un dans mon clan a les compétences nécessaires ? La technique utilisée est-elle récente et adéquate ?
- 💠 Est-ce que mon matériel est adapté ?
  - Quelle(s) alternative(s) existent pour mes routiers s'ils ne veulent pas passer sur le pont de corde/la tyrolienne?
- L'accès pour se rendre à l'activité est-il adapté à tous les routiers (difficulté, cotation, etc.)?

Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.

### Slackline

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

Une autorisation du Service des Espaces Vert (SEVE) est nécessaire pour toute activité visible et de RP en ville de Genève. Pour les autres communes, cantons, pays, il faut se renseigner.

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

Un concept de sécurité m'aidera à évaluer mon activité. Si la slackline est utilisée comme pont de corde, il faut se référer à la fiche « pont de corde ».







Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

⋠ Autorisé (se référer aux réglementations locales).

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Si je fais appel à un guide, quelles sont ses conditions? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité? Quel matériel est nécessaire?
  - Si je ne fais pas appel à un guide, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- Est-ce que des techniques de corde sont nécessaires ? Dans ce cas se référer à la fiche correspondante.
  - Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.

Profite de la sortie avec le guide pour apprendre et enseigner des nouvelles techniques!



## Escalade/grimpe

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

💠 Autorisé (se référer aux réglementations locales).

- 🗫 Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
  - Si je fais appel à un moniteur agréé, quelles sont ses conditions? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité? Quel matériel est nécessaire?
- Si je ne fais pas appel à un moniteur, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.





## Descente en rappel

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- 💠 Autorisé (se référer aux réglementations locales).
  - % Interdit sur les ponts à Genève (Cartigny, Jonction).

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Est-ce que quelqu'un dans mon clan a les compétences nécessaires ? La technique utilisée est-elle récente et adéquate ?
- 💠 Est-ce que mon matériel est adapté ?
  - Quelle(s) alternative(s) existent pour les routiers qui ne veulent pas descendre en rappel?
- L'accès pour se rendre à l'activité est-il adapté à tous les routiers (difficulté, cotation, etc.)?
  - Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.





### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- ntorisé.
- Se référer aux réglementations locales et demander l'autorisation au propriétaire du terrain.

- 🗫 Est-ce que les routiers disposent des compétences nécessaires ?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
- 💠 Est-ce que mon matériel est adapté ?
  - Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.





Via ferrata

#### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

Autorisé (se référer aux réglementations locales).

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- 🐝 Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
  - Si je fais appel à un guide, quelles sont ses conditions? Quelles compétences minimales doivent avoir les routiers pour participer à l'activité? Quel matériel est nécessaire?
- Si je ne fais pas appel à un guide, qui, parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, a le plus d'expérience dans ce domaine ? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Est-ce que des techniques de corde sont nécessaires? Dans ce cas se référer à la fiche correspondante.
- Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.

Profite de la sortie avec le guide pour apprendre et enseigner des nouvelles techniques!



### Activités en eau surveillée

#### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

Autorisé (se référer aux directives du lieu de baignade).

- Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
  - Est-ce que je connais le lieu de baignade (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.)?
- Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.





## Hygiène, baignade et jeux en eau non surveillée

#### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- Autorisé.
  - 💠 Se référer aux réglementations locales : lieu de baignade autorisé ?

### Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
  - Est-ce que je connais le lieu de baignade (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.)?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) est recommandé.

Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.



### Activités sur bateaux ouverts ou radeaux en eau non surveillée

On entend par bateaux « ouverts » toute embarcation de type barque, bateau pneumatique, pédalo, bateau à moteur sans cabine, etc. à l'inverse des kayak avec jupe, bateaux avec cabine, etc.

#### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- ⋠ Autorisé.
- Suivant le type de bateau, un permis de conduire ainsi qu'une immatriculation du véhicule sont nécessaires.
- Se référer aux réglementations locales (droit de naviguer à cet endroit ? zone protégée ? etc.).

- Les routiers sont-ils des bons nageurs ?
  - Est-ce que je connais le lieu de l'activité (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.)?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) ainsi que le module de sécurité Eau sont recommandés.
- Est-ce que mon bateau est en bon état et est-ce que je sais le piloter? Est-ce que mon clan a les connaissances et les compétences suffisantes pour fabriquer un radeau? Et pour l'utiliser?
  - Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.







## Trekking, natation et surf en rivière

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- ntorisé.
  - Se référer aux réglementations locales (droit de naviguer à cet endroit ? zone protégée ? etc.).

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- Les routiers sont-ils des bons nageurs?
  - Est-ce que je connais le lieu de l'activité (profondeur, courant, fréquentation par d'autres, etc.)?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.

Si personne n'a les compétences suffisantes, le brevet SSS « lac » (1 pour 10 participants) ou « rivière » (1 pour 8 participants) ainsi que le module de sécurité Eau sont recommandés.

## Excursions à pied dans la neige

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

Autorisé sur sentiers balisés de randonnée pédestre hivernale (se référer à l'office du tourisme locale).

- 💠 Le lieu est-il adapté à mon activité ?
  - 🔸 Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.







### Excursions en raquettes dans la neige

### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- 💠 Autorisé.
  - ♣ Hors sentiers raquette, autorisé uniquement dans des pentes dans lesquelles un déclenchement d'avalanche est absolument impossible : respect des 5 règles fondamentales en hiver.

## Est-ce que je suis en mesure d'encadrer l'activité ?

- s Le lieu est-il adapté à mon activité ?
  - 💠 Est-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui prendra la responsabilité de l'activité et de sa préparation.
  - Si personne n'a les compétences suffisantes, le module de sécurité Hiver est recommandé, ou alors je fais appel à un spécialiste.
- ♣ Sur la base d'un concept de sécurité, d'un dispositif de marche et du tracé (carte 1 :25'000), mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'excursion.



# Nuit sous iglos, tente ou bivouacs dans la neige

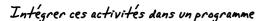
#### Est-ce que j'ai le droit d'encadrer l'activité?

- % Autorisé.
  - L'accès doit respecter les prescriptions sur les excursions à pied/en raquettes.

- Le lieu est-il adapté à mon activité ? Est-ce qu'il y a un abri à proximité dans lequel il est possible de se réfugier rapidement et sans danger même de nuit et par mauvais temps? L'accès à l'abri doit être garanti en hiver. Si ce n'est pas le cas, le module de sécurité Hiver est recommandé.
  - st-ce que les routiers ont l'expérience suffisante ?
- Parmi les personnes qui seront présentes à l'activité, qui a le plus d'expérience dans ce domaine? C'est cette personne qui sera responsable de l'activité et de sa préparation.
- Sur la base d'un concept de sécurité, mon coach J+S pourra me conseiller et m'aider à évaluer l'activité.







Sport de Camp (SdC): met l'accent sur un éventail varié d'activités sportives et ludiques qui englobe toutes sortes de sports, de formes de jeu et de mouvement ainsi que d'activités itinérantes. Le plaisir de bouger et le vécu collectif passent au premier plan.

Activités de Camp (AdC) : les activités de camp J+S ont un caractère formateur et favorisent l'acquisition de connaissances spécialisées, d'aptitudes et d'habiletés. Elles supposent l'implication active de tous les participants et sont conçues de la façon la plus pratique et ludique possible.

de	Activité
és	
le	Excursions et treks à pied
in.	Excursions à velo
és	Pont de cordes, tyrolienne
re on	Slackline
es,	Spéléologie
es	Escalade/Grimpe
us	
de	Descente en rappel
ue	Constructions de pionnier
	Via Ferrata
	Activité en eau surveillée
	Hygiène en eau non surveillée
0	aignade et jeux en eau non surveillée
	aux ou radeaux en eau non surveillée
	Trekking en rivière
	Natation en rivière
	Excursions à pied dans la neige
٤×	cursions en raquettes dans la neige
	sloo, tente ou bivouacs dans la neige

Sport de Camp (SaC)	
Oui : Activité itinérante	
Oui : Activité itinérante	
Non	NAME OF THE PARTY
Oui : Sports à la mode	
Oui : Activité itinérante	
Oui : Autres sports	THE THE PARTY AND THE PARTY AN
Non	MANUAL CONTRACTOR
Non Oui : Activité itinérante	A SOUTH
Oui : Jeux dans l'eau et au b	ord de l'eau
Non	NY V
Oui : Jeux dans l'eau et au b	ord de l'eau
Non	
Oui : Activité itinérante	11.46
Oui : Autres sports	1) 46
Oui : Activité itinérante	A A
Oui : Activité itinérante	
Non	ACTIVITY

Sport de Camp (SdC)

### Activité de Camp (AdC) Oui : Techniques de plein air Oui : Techniques de plein air Oui: Technique de pionnier Oui : Techniques de plein air Oui: Technique de pionnier





Association du Scoutisme genevois Rue du Pré-Jérôme 5 | 1205 Genève http://www.scouts-geneve.ch

